



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 3 juin 2021

A75 – Commune SAINT-FÉLIX-DE-L'HÉRAS (34)

Travaux de réfection de la chaussée Restrictions de circulation du mardi 15 au jeudi 17 juin 2021

En raison des opérations de réfection de chaussée, la DIR Massif Central informe de la fermeture de la bretelle de sortie de l'autoroute A75 en direction de Millau au niveau de l'échangeur 50 (Saint Félix de l'Héras) commune de Saint Félix de l'Héras, du mardi 15 au jeudi 17 juin 2021.

Les usagers de l'A75 souhaitant sortir à l'échangeur 50 (Saint Félix de l'Héras) seront invités à sortir à l'échangeur 49 (Le Caylar).

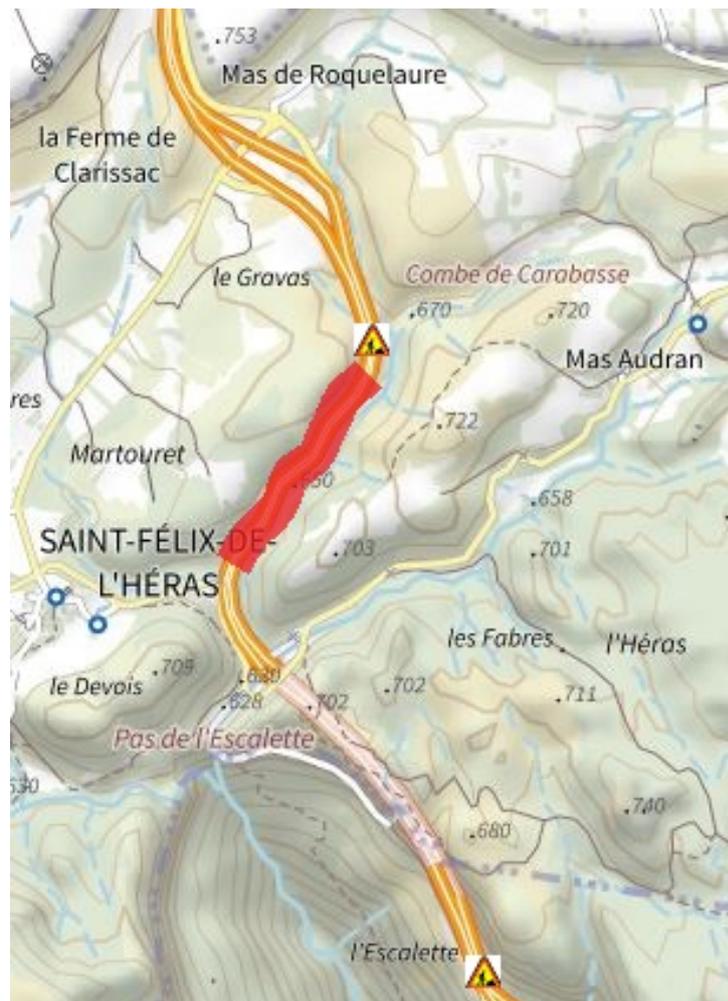
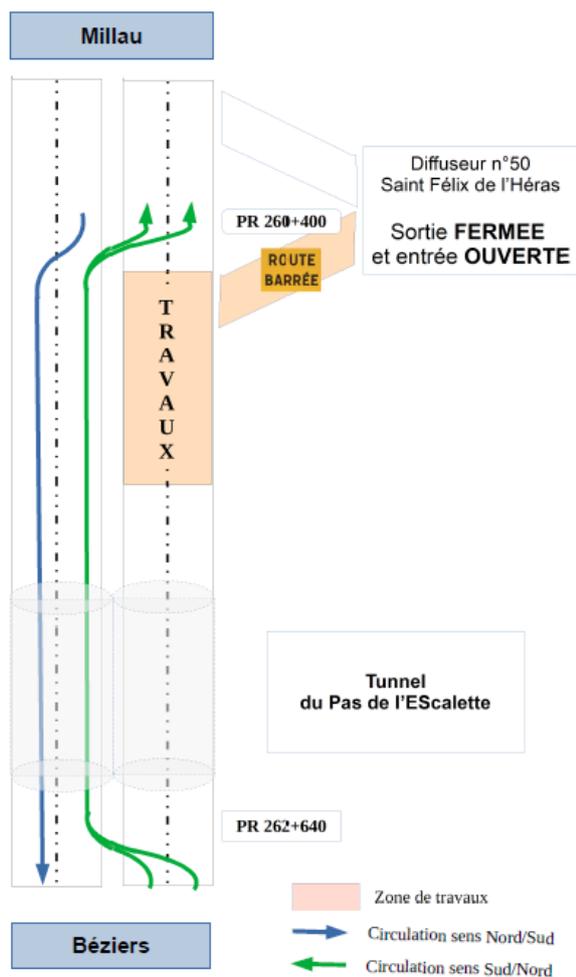
Un balisage sera mis en place sur A75 sur 3km et la circulation dans le sens Sud / Nord sera basculée sur la chaussée opposée. La circulation se fera donc à double sens sur cette zone y compris pour le passage dans le tunnel du Pas de l'Escalette.

Les transports exceptionnels de largeur supérieure à 3,5m seront interdits à la circulation sur l'itinéraire pendant toute la durée du chantier.

**Direction interdépartementale
des Routes Massif central**

Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr
Bureau de la communication
et de la qualité de l'information CS 90447

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1



Afin de préserver la sécurité du personnel travaillant aux abords du chantier et des usagers, la vitesse sur ces différentes sections en chantier sera abaissée à **80 km/h dans les zones à double sens de circulation** et à **50 km/h sur les lieux de basculement**.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

<http://www.dir-mc.fr>
www.bison-fute.gouv.fr